

Une formule nouvelle pour l'épargne

LA

SOCIÉTÉ ANONYME

ANDRÉ CITROËN

ÉMET

500.000 BONS DÉCENNAUX

de francs **500** nominal

À INTÉRÊT FIXE

DE 7½ % soit 37.50

net d'impôts présents et futurs
sauf la taxe de transmission

UN REVENU

**PLUS COMPLÉMENTAIRE
PROPORTIONNEL AU
CHIFFRE D'AFFAIRES**

1% du chiffre d'affaires est réservé à l'ensemble des porteurs de Bons. Sur la base des ventes actuelles, cette participation représente par Bon un revenu complémentaire brut de **20** env^m par an.

Ces bons constituent une formule nouvelle pour l'épargne. Ils possèdent la sécurité de l'obligation tout en associant le porteur à la prospérité de l'entreprise.

Souscrire aux Bons Citroën

est le meilleur des placements

parce que ces Bons assurent:

- 1° Un intérêt fixe.
- 2° Un revenu complémentaire proportionnel au chiffre d'affaires d'une société dont les ventes croissent sans arrêt.
- 3° Une sécurité de premier ordre sur l'actif d'une des plus grandes usines françaises



SOUSCRIVEZ AUX BONS CITROËN